***Bonjour à toutes et à tous, adhérents et partenaires de Forme et Loisirs Exincourt.***
***Bienvenue dans notre Newsletter , nous sommes le vendredi 21 janvier 2022.***

## COVID-19, VERS UN (PEU) MIEUX ?

La circulation du virus est toujours à un niveau très élevé. Néanmoins, on constate un ralentissement de la progression du taux d'incidence, qui demeure partout supérieur à 2 000 cas pour 100 000, avec des taux élevés chez les 10-19 ans *(5 506, +20%)* et les 30-39 ans *(4 269, +12%).* Les indicateurs hospitaliers semblent se stabiliser avec une très forte disparité entre les régions. Le système de santé reste sous pression. Le nombre de personnes cas-contacts identifiées a diminué suite à la baisse des rassemblements familiaux. Omicron, avec sa forte transmissibilité, est largement prédominant. A noter qu'il génère 3 millions de cas quotidiens dans le monde. **Pour limiter le nombre de contaminations, il est essentiel de continuer à appliquer les gestes barrières, le port du masque, la réduction des contacts et penser à aérer fréquemment les lieux clos**. Mais l'horizon semble s'éclaircir. Hier, malgré les 400000 tests positifs sur la journée, nous avons appris que *« La vague Omicron commence à marquer le pas »*. Mi-février, les restrictions sanitaires pourraient être progressivement levées. 78% de la population totale a reçu une primo-vaccination complète et 61% des plus de 18 ans ont reçu une dose de rappel (79% pour les plus de 65 ans). Le taux est *« bien »* mais *« pas encore suffisant »*. Intensifier la vaccination reste la priorité. Le 24 janvier, le passe vaccinal devrait entrer en vigueur *(sous réserve de la décision du Conseil constitutionnel attendue aujourd'hui).* À cette date, les plus de 16 ans devront justifier d'un schéma vaccinal complet pour aller au cinéma, au restaurant, etc... alors que les enfants de 12-15 ans devront simplement présenter un test négatif. Le rappel vaccinal est autorisé maintenant pour les 12-17 ans, mais pas obligatoire. La vaccination des 5-11 ans devrait être facilitée. Le passe vaccinal n'est pas demandé pour entrer dans les hôpitaux, les EHPAD... Le 15 février, le délai de la dose de rappel est ramené à 4 mois. Si la *« pression sanitaire »* retombe, le passe vaccinal sera suspendu. Le 2 février, le télétravail passe de *« obligatoire »* à *« recommandé »*. Les salles de spectacle, les stades, …, n'auront plus de jauge d'accueil du public. Les obligations locales du port du masque en extérieur seront levées. Le 16 février, les discothèques pourront réouvrir et les bars, les stades, les cinémas et les transports verront leurs protocoles sanitaires allégés, par exemple les consommations seront *« à nouveau autorisées »* de même que les concerts et la consommation *« debout »*. Le protocole sanitaire des écoles pourrait être aussi allégé. *A noter que les scientifiques accueillent la levée progressive des restrictions avec scepticisme.* **Les choses bougent, soyons attentifs et restons prudents.**

## PROCOTOLE SANITAIRE RENFORCÉ A NOUVEAU

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, le ministère des sports a annoncé des mesures applicables au 19 janvier 2022 pour préserver l'activité des pratiquants comme celle des salles, clubs et gestionnaires d'équipements.

Outre la présentation du Pass sanitaire, puis du Pass vaccinal, **le port du masque redevient obligatoire et il est formellement interdit de le retirer même momentanément dans les équipements sportifs couverts et de plein air (ERP X et PA), excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.**

Les conditions d'accueil dans les enceintes sportives évoluent également avec une limitation à 2000 personnes pour les événements organisés en intérieur et à 5000 personnes en extérieur.

Enfin, la consommation de boissons et d'aliments sera interdite dans les espaces sportifs.

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Égalité Liberté Fraternité

Mise à jour au 19 janvier 2022

**Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport du 3 janvier au 24 janvier 2022**

À partir de la date de promulgation de la loi relative au renforcement des outils de gestion de la crise sanitaire et des textes réglementaires qui l'accompagnent, le Pass vaccinal se substituera au Pass sanitaire.

| | |
|---|---|
| **MESURES SANITAIRES GÉNÉRALES FIXÉES PAR LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ** | |
| | Il est impératif d'appliquer les mesures définies par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le champ du sport. Pour en prendre connaissance : https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocole_sanitaire_socle_mss_maj_30-12-21.pdf |
| **LE PASS SANITAIRE** | |
| Qu'est ce que le Pass sanitaire ? | Présenter soit :<br>- un schéma vaccinal complet ;<br>- un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ;<br>- un certificat de rétablissement de la Covid-19.<br>https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus |
| Qui contrôle le Pass sanitaire ? | Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité.<br>Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle.<br>Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire. |
| **PORT DU MASQUE** | |
| ERP PA et ERP X | En complément du Pass sanitaire, le port du masque est obligatoire et il est formellement interdit de le retirer même momentanément dans les équipements sportifs couverts et de plein air (ERP X et PA), excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif. |
| Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs) | Le préfet de département peut, par arrêté, rendre le port du masque obligatoire. Il doit alors être porté de façon continue, excepté au moment de la pratique sportive. |

## BILAN D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2020 – 2021 ET PERSPECTIVE 2021 - 2022

Comme vous le savez, depuis bientôt 2 ans, la crise sanitaire du fameux SARS-CoV-2 a mis à mal l'activité humaine de la planète dans sa totalité, avec son lot de drames humains, sociétaux et économiques. Notre pays n'a pas échappé à la règle. A de très nombreuses reprises, nous avons eu l'occasion de constater, au combien cette pandémie avait modifié en profondeur notre vie quotidienne, notre façon de vivre et de faire, nos habitudes, en nous faisant sortir de *« notre zone de confort »* et nous faisant brusquement descendre de notre piédestal pour découvrir, de façon ahurissante, qu'une misérable *« micro-bestiole * »* avait eu la capacité de nuisance suffisante pour mettre à genoux l'humanité toute entière, donc NOUS, membres et acteurs de nos sociétés contemporaines, arrogantes et inconscientes, persuadés que nous sommes mesure de tout contrôler en ce bas monde. L'atterrissage a été brutal. La réalité s'est imposée. La nature a toujours le dernier mot ! Tout ce qui était simple avant et devenu compliqué, laissant penser qu'il y aura *« une vie avant le Covid et une autre après »*, et qu'elles seront bien différentes. Même si nous ne mettons pas dans la même perspective, les nombreuses tragédies issues de cette période troublées, avec ce que nous avons vécu ou vivons, beaucoup plus modestement, dans le cadre de nos activités associatives, il faut reconnaître que notre petit club de fitness est en difficulté dans ce contexte particulier de lutte contre la pandémie, avec toutes les restrictions sanitaires qui semblent perturber durablement nos activités sportives.

Protocole Sanitaire renforcé, Pass Sanitaire et bientôt Pass Vaccinal, semblent avoir eu *« un effet repoussoir »* sur la pratique de nos cours, notamment chez les jeunes, se traduisant par un présentéisme désastreux sur les cours du soir *(voir tableau).*

**Dans cette situation confuse, il nous est apparu nécessaire de vous présenter, en toute transparence, un bilan détaillé au 15/01/2022, sur la marche du club en vous exposant dans une vidéo, le reporting définitif de la saison 2020 – 2021 et nos perspectives pour la saison 2021 – 2022.**

**Pour visionner la présentation, cliquez ICI.**

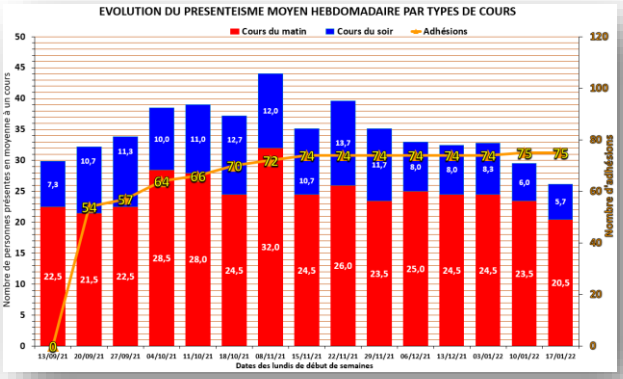


** Le coronavirus a un diamètre compris entre 0,06 micron et 0,14 micron. Un micron, c'est un millième de millimètre. Sa taille le rend quasiment insaisissable. Pour comparer, un grain de pollen est entre 300 et 700 fois plus gros que le nouveau coronavirus !*

*Soyez prudent et prenez bien soin de vous ! Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. Bon week-end.*
*Notre site internet est toujours disponible pour plus d'informations : http://forme-et-loisirs.e-monsite.com*
*Vous pouvez aussi nous retrouver en adhérent à notre Groupe Facebook Privé "Forme et Loisirs Exincourt" – faites nous le savoir.*
*Pour Forme et Loisirs Exincourt, Jean-Claude Dupré : 0680202466*
*Secrétaire en charge de la communication et de l'informatisation. jcdupre4@orange.fr ou jcdupre5625@gmail.com*